

Les vacances apprenantes ont pour objectifs d'**assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs**, encadrées par des professionnels.

L'opération vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires. Les points communs ? Le **renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable**.

École ouverte

Le dispositif École ouverte permet d'accueillir dans les écoles ou les établissements des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large.

Il répond à cinq enjeux :

- Proposer **en matinée des activités visant à renforcer les compétences scolaires des élèves**, notamment dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui ;
- Proposer **l'après-midi des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature**, en lien avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité ;
- Offrir **des temps d'actions collectives partagées pour renouer des liens sociaux** ;
- Intensifier l'articulation avec les associations complémentaires de l'école, les partenaires jeunesse et sport, les centres de loisirs, mini-séjours et colonies de vacances pour **donner une ambition collective à cette période** ;
- **Renforcer le lien avec les familles**, qui a pu être affecté pendant la crise. Pour les familles inquiètes du niveau scolaire de leur enfant après cette période, École ouverte doit aussi être l'occasion de les rassurer et de les accompagner dans le suivi du projet scolaire de leur enfant.

École ouverte buissonnière : des séjours en zone rurale du CP à la terminale

Afin de sensibiliser les élèves au développement durable, des séjours en zones rurales sont organisés. Les élèves peuvent aller dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale, à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte.

Ces séjours sont aussi l'occasion pour les élèves d'être confrontés à des conditions de vie particulières, les amenant à des prises de responsabilité favorables à une plus grande autonomie.

Mon patrimoine à vélo

Mon patrimoine à vélo est, à l'été 2021, une nouvelle opération qui consiste à **organiser, dans le cadre d'un dispositif Ecole ouverte, des excursions à vélo afin d'aller à la rencontre de son patrimoine culturel ou naturel, matériel ou immatériel**. Ce projet, qui associe l'éducation physique et sportive, l'éducation artistique et culturelle et l'éducation au développement durable, se décline localement avec le soutien des clubs sportifs, mais également du secteur touristique et culturel et des collectivités territoriales. Les excursions à vélo peuvent être proposées **sur la durée d'une journée ou sur un séjour plus long d'une à deux semaines**, en fonction de l'âge des élèves concernés.

L'Été du pro : l'école ouverte pour les lycées professionnels

Parmi les lycéens, les élèves des lycées professionnels sont un public à privilégier du fait de la grande difficulté de travailler les enseignements professionnels pratiques et du décrochage constaté durant la période de confinement.

Proposé durant les vacances, ce dispositif intitulé "L'Été du pro" permet de cibler les élèves :

- inscrits dans un cycle de formation professionnelle en 2020/2021, dans le but de **renforcer les aptitudes et compétences professionnelles et/ou générales** ;
- n'ayant pas obtenu leur diplôme professionnel à la session d'examen de juin 2021 et pour lesquels le jury de délibération propose une présentation à la session de septembre 2021 ;
- en fin de parcours en voie professionnelle, dans **une perspective de préparation d'une insertion professionnelle, d'une poursuite d'études y compris vers l'enseignement supérieur** en lien avec les campus ou d'un contrat d'apprentissage ;
- souhaitant découvrir une nouvelle filière professionnelle dans le cadre d'un **projet de réorientation envisagée ou bénéficiant d'une découverte des métiers**, notamment pour des collégiens, issus de troisième prépa métier.

Les élèves de lycée professionnel ont pu être accueillis dans leur établissement d'origine ou dans un établissement proposant un accès aux plateaux techniques nécessaires à leur formation initiale.

Les campus des métiers et des qualifications ont pu faciliter cette organisation en réseau et mobiliser le cas échéant leur capacité d'hébergement (internat, résidence...). Les activités sur plateaux techniques se feront toujours sous l'encadrement professeurs d'enseignement professionnel de l'établissement d'accueil et par petits groupes.